

Date de dépôt: 24 mai 2006

Messagerie

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la motion de M^{m^{es}} et MM. Barbara Polla,
Jean-Pierre Gardiol, Michel Balestra, Gilles Desplanches, Nelly
Guinchard et Marie-Françoise de Tassigny pour le
développement d'une économie de proximité équitable et
transparente**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 5 décembre 2003, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*LE GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
considérant :*

- le volume des activités dites de proximité et leur potentiel de développement;*
- que l'ensemble de ces emplois doivent bénéficier des mécanismes et dispositifs de protection sociale;*
- l'importance d'inciter les employeurs à déclarer l'ensemble des emplois de proximité;*
- les propositions qui ont déjà été faites dans ce sens, notamment les motions 963, 984 et 1257,*

invite le Conseil d'Etat

- *à étudier la mise en place d'un système de chèque-emploi service ou toute autre mesure susceptible de faire ressortir tout ou partie du travail au noir;*
- *à étudier toute mesure incitative permettant d'assurer le succès d'une telle démarche;*
- *à étudier une extension favorisant les emplois dans les micro-entreprises.*

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le système Chèque-service a été mis en place en janvier 2004. A la fin 2005, il dénombre plus de 1 100 adhérents et gère une masse salariale de près de 5 millions de francs.

Il résulte de ce qui précède que les invites de la motion ont été réalisées.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger